

Immunisation en milieu scolaire

Chaque année, le service de santé publique de la région de Halton offre des cliniques d'immunisation pour vacciner les élèves de 7^e année. Les vaccins suivants sont proposés :

- **Méningocoque (Men-C-ACYW)** : une dose;
- **Hépatite B** : deux doses administrées à six mois d'intervalle; et
- **HPV-9** : deux doses administrées à six mois d'intervalle.

L'infection à méningocoques est une infection généralement causée par cinq groupes différents de bactéries qui infectent le sang ou le liquide entourant le cerveau et la moelle épinière. C'est une maladie rare, mais les symptômes peuvent apparaître et mettre la vie en danger très rapidement. Elle peut entraîner une perte auditive permanente, des lésions cérébrales ou la perte d'un membre.

Elle se propage par contact direct avec la salive ou le mucus d'une personne infectée (par ex., en embrassant quelqu'un, en partageant des boissons ou des couverts). Les personnes infectées peuvent transmettre la maladie pendant sept jours avant de tomber malades.

Le vaccin Men-C-ACYW offre une protection contre 4 des 5 groupes de bactéries qui provoquent une infection du sang et du liquide entourant le cerveau et la moelle épinière. Le vaccin est sûr, son efficacité est de 80 à 85 % et il est **obligatoire pour la fréquentation scolaire dans l'Ontario**.

L'hépatite B est un virus très contagieux qui attaque le foie et peut causer des maladies et le cancer du foie. Il n'existe aucun remède. La plupart des gens guérissent, mais d'autres resteront infectés et seront porteurs du virus pour le reste de leur vie.

Ce virus se propage par contact direct avec le sang ou les fluides corporels d'une personne infectée, même si elle n'a pas l'air malade ou ne se sent pas malade. Il peut se propager par : le contact direct avec du sang ou des plaies ouvertes; le partage de rasoirs, de seringues ou de brosses à dents; les rapports sexuels non protégés; de la mère au bébé pendant l'accouchement.

Le vaccin contre l'hépatite B est sûr et son efficacité est de 95 à 100 % lorsque toutes les doses sont administrées. Il protège contre la maladie pendant au moins 30 ans.

Le virus du papillome humain (VPH) est un virus très courant qui peut causer le cancer et des verrues génitales. Il n'existe pas de remède et, sans immunisation, on estime que 3 Canadiens sexuellement actifs sur 4 auront le VPH au cours de leur vie. La plupart des personnes infectées ne savent pas qu'elles ont le virus parce qu'elles ne développent aucun symptôme, et elles le transmettent à d'autres sans le savoir.

Il se propage par contact sexuel, y compris les relations vaginales, anales et orales.

Le vaccin contre le VPH-9 protège contre neuf types de VPH. Il est sûr et efficace à presque 100 % lorsque toutes les doses sont administrées. La meilleure façon de prévenir l'infection par le VPH est de se faire vacciner avant d'avoir ses premiers rapports sexuels.

Quels sont les symptômes auxquels je dois m'attendre après la vaccination?

Sur le bras où vous avez reçu le vaccin :

- Douleur, rougeur ou gonflement
- Remarque : une douleur, une rougeur et un gonflement différés peuvent survenir plusieurs jours après la vaccination. Ce n'est généralement pas grave et cela disparaît tout seul.

Dans le reste de votre corps :

- Fièvre
- Maux de tête
- Frissons
- Douleurs musculaires/articulaires
- Fatigue

Quand appeler votre médecin

Les réactions allergiques au vaccin et les autres effets secondaires sont rares. Toutefois, des symptômes peuvent apparaître dans la semaine qui suit la vaccination. Contactez votre médecin si vous présentez l'un des symptômes ci-dessous. Si vos symptômes sont graves, appelez le 911.

- Urticaire
- Gonflement du visage ou de la bouche
- Difficultés à respirer
- Couleur très pâle et somnolence importante
- Forte fièvre (plus de 40 °C)
- Convulsions ou crises d'épilepsie



Ces vaccins sont financés par le secteur public et sont gratuits pour les personnes qui les reçoivent. Les élèves peuvent quand même se faire vacciner s'ils n'ont pas de carte Santé de l'Ontario.

Ne tardez pas à vous faire vacciner. Le fait de recevoir tous les vaccins de routine contribue à vous protéger, ainsi que votre famille et les autres résidents, contre les maladies. Certains vaccins sont financés par les fonds publics pour une durée limitée, et il est possible que l'élève ne puisse y être admissible que jusqu'à un certain âge.

Pour plus d'information, visitez le site [halton.ca/immunize](https://www.halton.ca/immunize), appelez le 311 ou parlez à votre fournisseur de soins de santé.

Vous avez déjà reçu le vaccin?

Les élèves peuvent avoir déjà reçu un ou plusieurs de ces vaccins. Assurez-vous d'avoir signalé tous les vaccins au service de santé publique en visitant le site [halton.ca/immunize](https://www.halton.ca/immunize) ou en composant le 311.

